

PREVOST

BULLETIN DE GARANTIE

Bg11-01A

ENREGISTRÉ - REGISTERED
ISO 9001 & ISO 14001



DATE: FÉVRIER 2011	SECTION : 01 - Moteur
EXPIRATION: FÉVRIER 2013	
SUJET : MOTEUR VOLVO D13 CONDUITE DE CARBURANT DE L'INJECTEUR DU SYSTÈME DE POST-TRAITEMENT DES GAZ D'ÉCHAPPEMENT - VÉRIFICATION DU SERRAGE DES RACCORDS	

RÉVISION : A CE BULLETIN DE GARANTIE ANNULE LA VERSION PRÉCÉDENTE.

Ajout d'une mention : LE PROPRIÉTAIRE D'UN VÉHICULE CONCERNÉ PEUT FAIRE EFFECTUER LE PRÉSENT BULLETIN DE GARANTIE DANS SES PROPRES INSTALLATIONS PAR DU PERSONNEL COMPÉTENT.

APPLICATION

Modèle	VIN														
Autocars H3-41, H3-45 Année modèle: 2008 - 2010	<div style="text-align: center;"> </div> <p>Les véhicules</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">2PCH334968C710948</td> <td style="width: 50%;">2PCH334918C711232</td> </tr> <tr> <td>2PCH334948C710995</td> <td>2PCH334928C711241</td> </tr> <tr> <td>2PCH334988C711096</td> <td>2PCH334978C711249</td> </tr> <tr> <td>2PCH334938C711202</td> <td>2PCH334948C711256</td> </tr> <tr> <td>2PCH334928C711207</td> <td>2PCH334928C711272</td> </tr> <tr> <td>2PCH334938C711216</td> <td>2PCH334998C711303</td> </tr> <tr> <td>2PCH334928C711224</td> <td></td> </tr> </table> <p>et du</p> <p style="text-align: center;">2PCH334969C71 1325 jusqu'au 2PCH33491AC71 1625</p>	2PCH334968C710948	2PCH334918C711232	2PCH334948C710995	2PCH334928C711241	2PCH334988C711096	2PCH334978C711249	2PCH334938C711202	2PCH334948C711256	2PCH334928C711207	2PCH334928C711272	2PCH334938C711216	2PCH334998C711303	2PCH334928C711224	
2PCH334968C710948	2PCH334918C711232														
2PCH334948C710995	2PCH334928C711241														
2PCH334988C711096	2PCH334978C711249														
2PCH334938C711202	2PCH334948C711256														
2PCH334928C711207	2PCH334928C711272														
2PCH334938C711216	2PCH334998C711303														
2PCH334928C711224															
Autocars X3-45 Année modèle: 2008 - 2010	Du 2PCG334978C72 9259 jusqu'au 2PCG33493AC72 9880														
XLII-45 Entertainer Année modèle: 2009	Du 2PCY334979C72 9591 jusqu'au 2PCY334909C72 9738														

Ce bulletin n'est pas nécessairement applicable à tous les véhicules ci-haut mentionnés, certains peuvent avoir été modifiés avant la livraison. Les propriétaires de véhicules visés par ce bulletin seront avisés par une lettre indiquant le numéro d'identification de chaque véhicule concerné.

DESCRIPTION

Sur les véhicules visés par ce bulletin, il est nécessaire de vérifier si les raccords de la conduite de carburant de l'injecteur du système de post-traitement des gaz d'échappement sont adéquatement serrés. Un serrage inadéquat peut éventuellement causer une fuite de carburant.

Cette vérification est nécessaire suite au remplacement de la conduite de carburant de l'injecteur selon le bulletin Bg10-27 « REMPLACEMENT DE LA CONDUITE DE CARBURANT DE L'INJECTEUR DU SYSTÈME DE POST-TRAITEMENT DES GAZ D'ÉCHAPPEMENT ».

LE PROPRIÉTAIRE D'UN VÉHICULE CONCERNÉ PEUT FAIRE EFFECTUER LE PRÉSENT BULLETIN DE GARANTIE DANS SES PROPRES INSTALLATIONS PAR DU PERSONNEL COMPÉTENT.

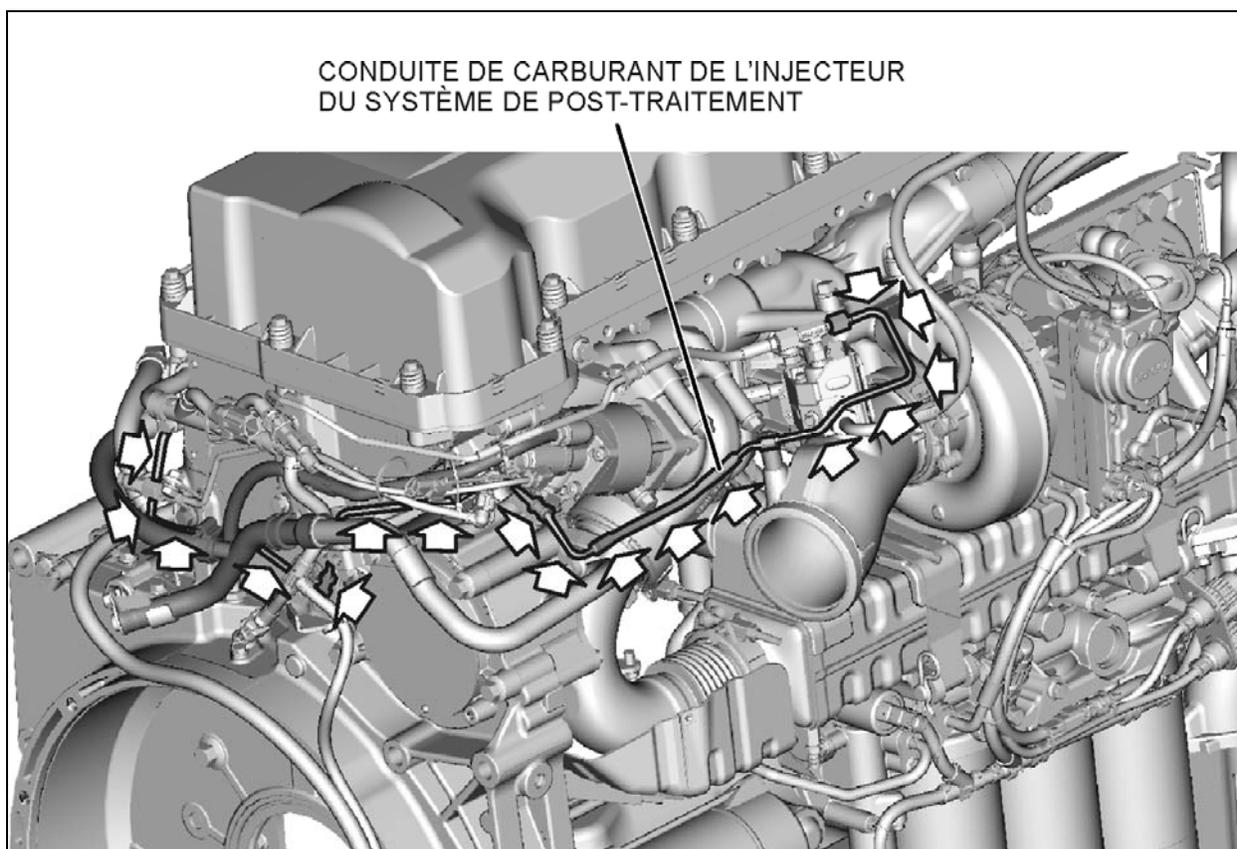
MARCHE À SUIVRE



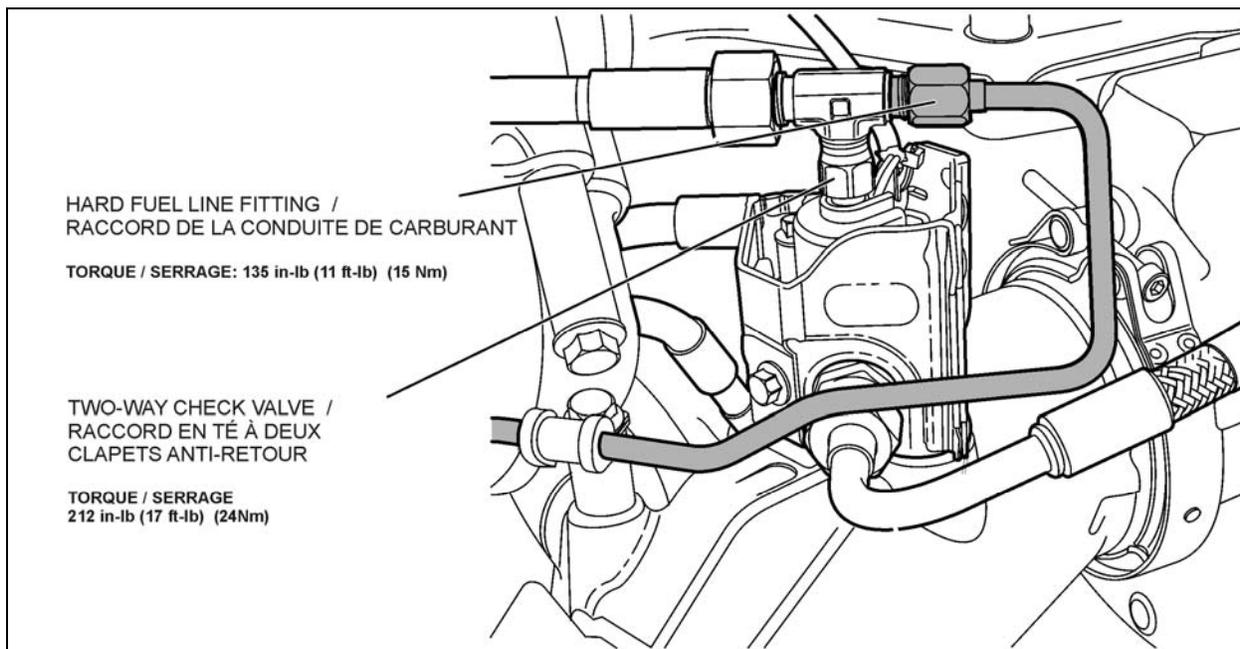
DANGER

Stationner le véhicule de façon sécuritaire, appliquer le frein de stationnement, arrêter le moteur, placer l'(es) interrupteur(s) principal(aux) à la position ARRÊT (OFF) avant de travailler sur le véhicule.

1. Ouvrir la porte du compartiment moteur ainsi que la trappe d'accès au moteur située à l'arrière du véhicule dans la section des passagers.
2. Localiser la conduite de carburant (voir l'image ci-dessous).



- Assurez-vous que le raccord de la conduite de carburant fixé au raccord en té à deux clapets anti-retour est fermement serré. Si nécessaire, serrer ce raccord pour éviter toute fuite de carburant (serrage : 15 Nm, 135 lb-po). Lors du serrage du raccord de la conduite de carburant, il est important de bien immobiliser le raccord en té avec une clé afin de ne pas exercer de force sur celui-ci en serrant. Des dommages au raccord pourraient en résulter.
- Vérifier aussi le raccord en té à deux clapets anti-retour. Resserrer celui-ci si nécessaire (serrage : 24 Nm, 212 lb-po).



- Vérifier le serrage de l'autre raccord de la conduite de carburant. Celui-ci est connecté à un tuyau flexible de l'autre côté du moteur (non montré sur l'image). Resserrer si nécessaire (serrage : 15 Nm, 135 lb-po).
- TRÈS IMPORTANT.** Suite à la vérification du serrage, à l'aide d'un bâton de peinture, appliquer une ligne de peinture sur chacun des raccords pour signifier que la vérification ou le serrage a été effectué.

GARANTIE

Cette modification est couverte par la garantie normale de Prévost. Nous vous rembourserons trois quarts d'heure (0,75) de main-d'œuvre sur réception d'un formulaire A.F.A. dûment complété sur lequel vous devez mentionner «Bulletin de Garantie 11-01».